

Compte rendu du Conseil d'Établissement du 19/10/2023

	Nom des titulaires	Présent	Absent	Excusé	Remplacé par
		Mettre une croix dans la colonne concernée			
Représentants de l'administration, poste diplomatique, siège MLF/Osui (6)					
- Directeur général et par délégation le Chef d'établissement, Président	Jean Marc MERRIAUX- par délégation, Patrice VALETY	X	-----	-----	-----
- Directrice primaire	ELISE GUIGA VAGOST	X	-----	-----	-----
- Gestionnaire	Fatima EL BERRI	X	-----	-----	-----
- C.P.E	Faouzi ZOUGGARH	---X---	-----	-----	-----
- DAF de l'OSUI	Julien CAILLEAU	-----	---X--	---X---	-----
- Conseiller Culturel/SCAC	Bruno ELDIN	---X---	-----	-----	-----
Représentants élus des usagers :					
- Parents d'élèves (4)	Ahmed MADIH Badre TNACHERI OUAZZANI Rachid BRAHMI Sanaa IBNZIDOUN	----- ----- ---X----- ---X-----	---X--- ---X--- ----- -----	---X--- ---X--- ----- -----	----- ----- ----- -----
- Elèves (2)	Rania MEQOR- TA Abdallah ASNENY-TB	---X----- ---X-----	----- -----	----- -----	----- -----
Représentants élus des personnels :					
- Enseignants et d'Education (5)	Corinne NADIR Catherine KHAMLICHE Hind MERZAQ Alice GIBAUD Justine FABBIO	---X--- ---X- ---X- ---X--- ---X---	----- ----- ----- ----- -----	----- ----- ----- ----- -----	----- ----- ----- ----- -----
- Administratifs, Sociaux, de Santé, Ouvriers et de Service (1)	Adil HATIMI	-----	---X---	-----	---Laaziza OUAZID---
Personnalités invitées par le chef d'établissement avec voix consultative	M. Consul général (ou son représentant) Bouchra LAGZOULI-DAF adjointe VICE PRESIDENT CVL YUBEL Karim (Terminale A)	----- ----- ---X-----	---X--- ---X--- -----	---X-- ---X-- ---	Catherine PECK, Cheffe de chancellerie, ----- -----

Quorum à 10 votants

15 VOTANTS

2 INVITES

ORDRE DU JOUR

- 1) *Adoption de l'ordre du jour.*
- 2) *Adoption du procès verbal du CET du 26/06/2023.*
- 3) *Installation du conseil d'établissement :*
 - a. *Adoption du Règlement Intérieur du Conseil d'établissement.*
 - b. *Installation des instances (Conseil de discipline, CESCEe, CVC et CVL) avec dates des réunions.*
- 4) *Questions générales :*
 - a. *Information sur la création du Foyer socioéducatif Jean Charcot.*
 - b. *Information sur la mission de renouvellement d'homologation de l'établissement.*
- 5) *Questions pédagogiques :*
 - a. *Présentation du bilan d'évaluation du plan d'action du projet d'établissement.*
 - b. *Présentation du programme de développement professionnel 2023/2024.*
 - c. *Présentation du projet PHARe.*
 - d. *Présentation du rapport pédagogique 2022/2023.*
 - e. *Présentation du programme annuel d'évaluation collège et lycée.*
 - f. *Présentation du programme d'orientation 2023/2024.*
- 6) *Questions diverses*

SECRETAIRE DE SEANCE

Le secrétariat est assuré par les représentants de l'administration.
Le quorum est atteint. M. Le Proviseur ouvre donc la séance à 18h10.

M. Le Proviseur accueille et présente les nouveaux élus au Conseil d'Etablissement.
Le chef d'établissement souhaite la bienvenue dans cette instance, aux membres présents pour ce 1^{er} conseil d'établissement.

Vérification de la liste d'émargement par M. Zouggarh.

Rappel : pilotage du conseil d'établissement partagé et collaboratif (selon le modèle français) entre la direction, les personnels et les usagers en « fonctionnement tripartite » représenté de manière égale.

1) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Adoption de l'ordre du jour à l'unanimité

Vote pour le l'ordre du jour du conseil d'établissement	
Pour :	15
Contre :	0
Abstention :	0
Accepté à l'unanimité	

2) ADOPTION DU PROCES-VERBAL du CE du 26/06/2023

[Voir le document](#)

Commentaires : pas de commentaire

Vote pour le procès-verbal du conseil d'établissement du 29/06/2023	
Pour :	15
Contre :	0
Abstention :	0
Accepté à l'unanimité	

3) INSTALLATION DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Certains membres du Conseil d'Etablissement ayant été élus pour la première fois, M. le Proviseur rappelle le rôle de ce conseil.

Ce conseil constitue l'instance consultative principale de chaque établissement. Le conseil d'établissement traite des questions relatives à l'organisation et au fonctionnement pédagogique et éducatif de l'établissement. Sur la base des travaux préparatoires du conseil d'école, du conseil pédagogique du second degré et des comités de travail, le conseil d'établissement est informé et consulté.

Par ailleurs, le conseil d'établissement est informé sur :

- le budget et le compte de résultats de l'établissement ;
- la carte des emplois (création, suppression et transformation) des personnels de l'établissement ;
- les propositions d'évolution des structures pédagogiques ;
- le fonctionnement pédagogique de l'établissement, sur la base du rapport établi annuellement par le chef d'établissement. Ce rapport inclut un bilan d'exécution du projet d'établissement.

Les séances ne sont pas publiques et il y en a 3 dans l'année.

a. Adoption du Règlement Intérieur du Conseil d'établissement

[Voir document](#)

M. le Proviseur rappelle quelques points fondamentaux du règlement tels que le « secrétariat tournant », « le vote à main levée sauf sur demande d'un membre », « la durée limitée à 2h30 », le nombre de questions diverses limité à 5 par groupe de représentants.

Pour les questions diverses des APE, une réunion préalable est instaurée pour préparer le dialogue.

Vote pour adopter le RI du CET	
Pour :	15
Contre :	0
Abstention :	0
Accepté à l'unanimité.	

b. Installation des instances

Conseil de Discipline

M. le Proviseur installe le Conseil de Discipline.

Il est rappelé qu'un membre du jury ne peut être juge et partie lors d'un conseil de discipline. Dans ce cas, il peut être remplacé ou, à défaut, n'a pas le droit de voter.

CONSEIL DE DISCIPLINE DU SECOND DEGRE- 10 MEMBRES			
MEMBRES DE DROIT		TITULAIRE	SUPPLEANT-E
1	Chef d'établissement	M. VALETY	
2	Gestionnaire	Mme EL BERRI	
3	CPE	M. ZOUGGARH	
MEMBRES ELUS PARMIS LES PERSONNELS		TITULAIRE	SUPPLEANT-E
1	Enseignant secondaire	Mme NADIR	
2	Enseignant secondaire	Mme KHAMLICHE	
3	Personnel non enseignant	Mme MERZAQ	
MEMBRES ELUS PARMIS LES PARENTS D'ELEVES – et ELEVES		TITULAIRE	SUPPLEANT-E
1	Parent APE-UPEC	M. BAHBOUI	
2	Parent APE-LIC	M. BRAHMI	Mme BENITO
3	Elève	Rania MEQOR- TA	
4	Elève	Abdallah ASNENY-TB	

C.E.S.C.Ee

M. le Proviseur explique que le C.E.S.C.E.E a pour mission de piloter tout ce qui concerne la santé, la citoyenneté, l'éducation au développement durable, l'égalité filles/garçons. Ces actions relèvent maintenant de quatre parcours. Ce comité permet de travailler avec des intervenants extérieurs. Il est ouvert à toute association ayant des projets avec l'établissement. Tout comme le CVC et CVL, les membres du CESCEE ne sont pas nécessairement des élus.

Le premier CESC-EE est proposé pour le jeudi 16/11/2023 à 16h15.

Il sera précédé d'une réunion de travail sur le parcours E3D le jeudi 09/11/2023 à 16h15.

COMITÉ D'ÉDUCATION À LA SANTÉ ET A LA CITOYENNETÉ à l'ENVIRONNEMENT et égalité (CESCEe)			
MEMBRES DE DROIT		TITULAIRE	SUPPLEANT-E
1	Chef d'établissement	M. VALETY	
2	Directrice	Mme GUIGA VAGOST	
3	CPE	M. ZOUGGARH	
4	Infirmier	M. OUMOUMAD	

PERSONNELS volontaires		TITULAIRE	SUPPLEANT-E
1	Enseignant primaire	Mme TOCCO (égalité)	
2	Enseignant secondaire	Mme KHAMLICHE	
3	Enseignant secondaire	M. KADIRI (EDD)	
4	Enseignant primaire	Mme ABBADI (citoyenneté)	
5	Enseignant EPS	M. NAOUM (santé)	
6	Enseignant EPS	Mme KACIMI (égalité)	
PARENTS ÉLÈVES DESIGNÉS PAR LES REPRÉSENTANTS SIÉGEANTS		TITULAIRE	SUPPLEANT-E
1	Parent APE-LIC	Mme JALWAJ-SOUBAI	
2	Parent-APE-LIC	Mme FAHMI	
3	Parent-APE-LIC	M. RBENJELLOUN	
4	Parent APE-UPEC	Mme SABIRI	
ELEVES		TITULAIRE	SUPPLEANT-E
1	Elève éco délégué lycée	BADI Shadi	KHALIL Hossam
2	Elève éco délégué lycée	BENJELLOUN Ilyass	ETTABAA Adam
3	Elève éco délégué collège	TNACHERI OUZZANI Malak	EL MOUCHTARAY Lilymay
4	Elève éco délégué collège	MOHADDIB Ilyass	LAFHAL Moulay Idriss

Conseil de la Vie lycéenne et Collégienne

Le C.V.C/ C.V.L est une instance de dialogue et de consultation avec des représentants d'élèves. Ses membres ne sont pas forcément des membres élus.

Le premier CVL/CVC est proposé pour le mercredi 15/11/2023 à 14h00

CONSEIL DES DELEGUES POUR LA VIE COLLÉGIENNE (CVC) CONSEIL DES DELEGUES POUR LA VIE LYCÉENNE (CVL) Le chef d'établissement préside ces instances, par délégation le CPE			
COLLÉGIENS ELUS (CVC)			
3	NIVEAUX	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
	4 ^{ème}	EL OUARITI Aïda	EL GHAYATE Arij
	3 ^{ème}	HAYDADI Kholoud	ERRAHOUI Rayane
	3 ^{ème}	TOUNSI Achraf	EL ASSAL Mohamed Amine
LYCÉENS ELUS (CVL)			
10	vice-président : Youbel Karim		
	TITULAIRES	SUPPLÉANT-E-S	
	BELMAHI Sami (1 an)	MARZAK Zouhair (1 an)	
	CHERKAOUI Dina (1 an)	ABDELLADIM Amine (2 ans)	
	JAHIDI Sofia (1 an)	MADIH Joud (2 ans)	
	MOULIM Hicham (1 an)	BENBA Lina (2 ans)	
	RADI Malak (1 an)	BENMOUSSA Yasser (1 an)	
	SADIR Racha (1 an)	FKINICH Douaa (2 ans)	
	ASNENY Abdallah (1 an)	EL KARKACHI Zayneb (2 ans)	
	FAHIM Nizar (1 an)	FKINICH Amine (2 ans)	
	YUBEL Karim (1 an)	BOUSSAFI Douae (2 ans)	
	EL AISSAOUI Lina (1 an)	HAMDANE Yahia (2 ans)	

ADULTES		
Ils ont un rôle consultatif - ils ne participent pas aux votes		
6 max	Personnels (4 enseignants, personnels d'éducation, 2 personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de service.	Mme Kandoussi, DOC PRIO Mme khalmliche, SVT M. Naoum EPS M.Oumoumad infirmier Mme Bouazzaoui, AED
4	Parent APE-LIC	Mme CHAHBOUNE
	Parent APE-LIC	Mme MAHMOUDY
	Parent-APE-LIC	Mme BENITO
	Parent APE-UPEC	Mme IBNZIDOUN

C.H.S.T.

Au Maroc, la CHST qui a pour mission de piloter tout ce qui touche à la sécurité et à l'hygiène s'inscrit dans un cadre réglementaire spécifique du code du travail.

Sont membres de droit :

- le médecin du travail de l'entreprise : M. SBAGHI
- l'agent référent sécurité : M. SKOURI
- Les délégués des salariés élus pour 6 ans : Mme CHAFYE et M. AMERHOUN.

Il se réunit sur le temps de travail (donc avant 18h00) 3 fois par an et doit présenter en fin de chaque année civile son bilan d'activité.

Un représentant des parents est invité à y participer sans pouvoir décisionnel.

invité	Parent APE-LIC	M. BRAHMI
---------------	----------------	-----------

La CHST de bilan d'activité 2023 est proposée pour le vendredi 08/12/2023 à 16h15.

COMITE DE COMMUNICATION

C'est une instance de pilotage de notre politique de communication interne comme externe.

Un représentant des parents est invité à y participer sans pouvoir décisionnel.

invité	Parent APE-LIC	M. MAHDI
---------------	----------------	----------

La prochaine réunion du comité de communication sera le lundi 13 novembre à 16h15.

Le prochain conseil d'établissement se tiendra le jeudi 23 novembre 2023.

4) QUESTIONS GENERALES

a. Information sur la création du Foyer socioéducatif Jean Charcot

[Voir le document](#)

Une association de droit marocain a été créée le mercredi 20 septembre appelée « ASE LFI Charcot ».

Ses objectifs sont :

- Organiser des projets avec un budget sur le 1° degré et le 2° degré à parts égales.
- Soutenir la vie sociale dans l'établissement, les actions du CVC/CVL, l'organisation de manifestations culturelles, de loisirs, évènementielles.
- Promouvoir les actions de responsabilisation et de vie civile.

Elle est constituée de :

- Président : Faouzi ZOUGGARH
- Vice-président : Elise GUIGA VAGOST
- Trésorière : Justine FABBIO
- Trésorier adjoint : Maho Narcisse SINGO
- Secrétaire : Stéphanie GERVAIS
- Secrétaire adjointe : Adèle JEANDUPEUX
- Assesseur : Nezha KACIMI

Les papiers sont en cours de validation pour l'ouverture du compte bancaire.

La cotisation est fixée à 50dh. Nous communiquerons quand tout sera finalisé légalement.

Dialogues :

La communication se fera quand tout sera terminé auprès des autorités et de la banque.

b. Information sur la mission de renouvellement d'homologation de l'établissement.

Une équipe d'inspecteurs viendra les 7 et 8 novembre pour visiter l'établissement et les classes en fonctionnement pour le renouvellement de l'homologation. C'est une procédure normale que nous aurions déjà dû faire mais qui avait été reportée, COVID oblige.

Ils rencontreront les parents d'élèves élus le mardi 07/11 à 18h00.

Dialogues :

M. Eldin, nous confirme que ce sont les 2 inspecteurs de zone qui font la visite.

M.Brahmi : peut-on ne pas avoir l'homologation ?

M.Eldin : l'AEFE contrôle pour le compte de l'Education Nationale française qui seule décide.

La réponse sera au mois de mai, a priori il n'y a pas à s'inquiéter.

Mme Ibnzidoun : y a-t-il des critères revus à la baisse ?

M. Eldin : c'est plutôt le contraire ! Deux critères ont été rajoutés dont celui de la formation et des obligations de l'employeur par rapport au respect des règles du pays. Ce sont les mêmes critères qu'auparavant sur le volet pédagogique.

Les APE demandent au proviseur de donner les critères.

Réponse :

Tout est précisé dans le BO 32 du 1^{er} septembre 2022 :

<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo32/MENC2218482N.htm>

Critères :

- Principes, programmes et valeurs du système éducatif français
- Place et maîtrise de la langue française
- Politique linguistique plurilingue
- Personnels qualifiés et régulièrement formés
- Évaluations, préparation et passation des examens français
- Existence de locaux et équipements adaptés aux exigences pédagogiques

Apelic : cela peut-il aider à comprendre la perte d'élèves ?

Mme Nadir : le coût est un élément essentiel de cette baisse, notre maternelle est trois fois plus chère que les privées marocaines, il faut valoriser davantage ce qui est fait.

M. Eldin : c'est aussi lié à l'image que les familles se font de la maternelle, on a à valoriser ce que nous faisons, rendre notre politique explicite. Cette baisse en maternelle, constatée dans tout le réseau va peut-être changer avec la réforme du MEN marocain.

5) QUESTIONS PEDAGOGIQUES

a. Présentation du bilan du plan d'action du projet d'établissement

[Voir l'évaluation du plan d'actions et son résumé](#)

Le proviseur remercie toutes les personnes qui ont participé à cette évaluation intermédiaire du projet d'établissement.

Notre programme est de réaliser les objectifs réactualisés sur les 2 ans qui restent. Beaucoup d'objectifs initiaux sont déjà réalisés voire dépassés.

Dialogues :

APE : qu'en est-il de la baisse de l'attrait pour la France au niveau du choix des études supérieures ?

M.Eldin : le salon Avenir France de novembre est essentiel, il est important d'y aller afin de comprendre et se rendre compte que les structures françaises proposent des parcours internationaux de manière forte, avec des partenariats avec le Québec par exemple.

Mme Peck : pour les visas, tous les élèves ont un visa, il n'y a pas à avoir de peur à ce sujet.

APE : oui, merci mais il y avait un besoin de visa pour certains parents d'élèves majeurs

M. Eldin : Ce sujet des visas est une préoccupation importante du poste. Vous avez des résultats excellents au BAC, soyez confiants.

b. Présentation du programme de développement professionnel 2023/2024

[Voir le document](#)

Remarques

RAS

Départ des représentants élèves à 19h05

c. Présentation du projet pHARe

[Voir le document](#)

Mme GUIGA VAGOST et M. ZOUGGARH présentent notre programme pHARe.

Dialogues :

APE LIC : nous sommes très contents, nous l'attendions avec impatience. Les parents sont-ils informés de la prise en charge ?

Directrice : les parents de la cible, oui ; pour les IP (intimidateurs présumés) cela dépend de la situation.

APE LIC : y a-t-il un aspect détection ?

Directrice : les professeurs, l'équipe est attentive et communique. Cette méthode a 80% de réussite, ces réussites apporteront la réassurance auprès des parents.

APE UPEC : l'IP est convoqué pour quels motifs ?

Directrice : on lui pose la question ouverte « on est préoccupé pour tel élève, que peux-tu faire, toi, pour cet élève ? » L'objectif est de l'embarquer dans une préoccupation partagée pour l'élève cible.

Vote pour adopter le programme pHARe	
Pour :	13
Contre :	0
Abstention :	0
Accepté à l'unanimité.	

Départ du CPE à 19h50

d. Présentation du rapport pédagogique 2022/2023

[Voir le document](#)

Eléments essentiels :

Malgré une prévision d'effectifs qui semblait prudente, nous ne réalisons pas notre objectif et avons 20 élèves de moins soit 3%. Le nœud du problème est en maternelle et en CP. Cela a une conséquence sur notre équilibre budgétaire, aggravé par le BFI qui coûte très cher pour très peu d'élèves.

La rentrée est globalement sereine ; c'est une bonne rentrée sans problèmes majeurs ni dysfonctionnements!

Des pôles ont été créés cette année afin que chaque enseignant personnalise sa salle. Des coins lecture sont également prévus dans les salles des langues. Des armoires ont été achetées pour 6 salles.

Nouvelle 6° : nouveau cours de « consolidation » qui se fait en équipe sur des projets, ajout de « devoirs faits » et de l'AP avec 2 professeurs des écoles en mathématiques et français.

CIMA : cette seconde édition montre que trop d'élèves de SI ont des compétences faibles en production écrite. Le besoin d'augmenter et de cadrer les évaluations sur ces compétences au collège est fondamental. Toutes les actions mises en place en LV arabe y participent.

Dialogues :

M. Eldin : vos résultats aux examens sont très bons, vos taux d'orientation en France (68%) et ventilations de filières sont dans la norme du Maroc qui est très au-dessus de la moyenne du réseau mondial.

e. Présentation du programme d'orientation 23/24

[Voir le document qui est également accessible sur Its learning](#)

M..Le proviseur remercie Mme Kandoussi et l'équipe des professeurs principaux pour tout ce travail qui les engage sur l'année scolaire.

Rappel : chacun.e de nos élèves a eu une orientation choisie et possible de nouveau en cette promotion de 2023.

Dialogues :

A noter le salon Avenir France le 16 novembre, les actions d'informations auprès des élèves et parents.

M. Eldin exprime ses félicitations pour tout ce travail.

f. Présentation du programme annuel d'évaluation collège et lycée

[Voir les documents](#)

Ils sont disponibles sur Its learning, en page d'accueil. Ils clarifient la manière d'évaluer de façon générale et par discipline. Ce programme est contractuel pour le cycle terminal avec la réforme du BAC dont 40% est en contrôle continu. Chaque élève et parent du cycle terminal doit le signer et s'engager le respecter.

Dialogues :

Le proviseur remercie les équipes pour la qualité du travail réalisé, pour l'importance de leur concertation dans le cadrage des évaluations et des progressions harmonisées.

6) QUESTIONS DIVERSES

APE LIC

1. Nous savons qu'il y a des soucis dans une utilisation de téléphones portables non autorisée dans l'établissement. Comment pouvez-vous faire pour gérer ce problème ?

Réponse :

Les téléphones portables sont interdits jusqu'à la fin du collège.

Nous faisons très attention, nous avons posté les personnels de ménage aux entrées des toilettes durant les récréations et les AED entrent dans les toilettes régulièrement.

Un élève qui utilise son téléphone portable est puni de manière éducative systématiquement.

Nous faisons une éducation au droit à l'image et cela est compris dans le programme pHARe. Une communication globale sera faite aussi début novembre.

2. Nous sommes alertés qu'il manque des poubelles ainsi que des serviettes hygiéniques dans les toilettes des filles. Quelle réponse apportez-vous ?

Réponse :

Nous allons réinstaller de nouvelles poubelles hygiéniques pour remplacer celles qui ont disparu. Il y a des serviettes en stock à la vie scolaire et à l'infirmerie et accueil.

3. Pourquoi est-il interdit aux élèves de porter des gouters en collège alors que c'est autorisé en primaire ? Est-il possible d'avoir une solution, au moins pour les 6° qui sont sur le cycle 3 ?

Réponse :

Le règlement de l'établissement au secondaire (qui est le même dans tout l'OSUI) stipule :

« article 7.3 Consommations interdites :

La consommation d'aliments ou de boissons est interdite à l'intérieur de l'établissement après la sonnerie, excepté les bouteilles d'eau. »

Nous sommes beaucoup moins rigides et autorisons les fruits frais ou secs, les pains avec fromage ou beurre et cela fonctionne bien. Un fruit est un sucre rapide, l'association banane-pomme par exemple est très complémentaire. Cela fait partie de l'éducation à la santé. Autoriser des sucreries serait contraire à nos enseignements.

4. Qu'est-ce qui est prévu pour les sorties scolaires des élèves ? Nous demandons des sorties hors d'El Jadida.

Réponse :

Le programme prévisionnel des sorties pédagogiques est en cours de finalisation. Nous sommes attentifs à équilibrer, faire en sorte que chaque niveau ait des sorties. La première sortie au 2nd degré est celle des 5° à Moulay Abdallah le 10 novembre.

Nous communiquerons le planning au Conseil d'Etablissement de novembre.

5. Quels sont les bilans des évaluations nationales ? A quoi cela sert-il ?

Réponse :

Ces évaluations servent à voir où en sont nos élèves sur les compétences attendues selon leur niveau. Ces évaluations sont diagnostiques, elles ne comptent pas dans le bulletin. Ensuite, cela sert à planifier l'accompagnement personnalisé des élèves pour les amener à la réussite.

Exemple avec les bilans de maths 2nd ci-dessous, on voit que les résultats sont plutôt bons mais une compétence est plus faible, celle de « mobiliser » et l'AP en maths va commencer par ce groupe de 14 élèves concernés.

Bilan résultats évaluations de maths 2nd-octobre 2023

Classement par compétences

Calculer		Raisonnement		Modéliser		Chercher		Représenter	
Moyenne	57,09	Moyenne	54,7	Moyenne	27,85	Moyenne	54,32	Moyenne	60,81
[0 ; 25[1	[0 ; 25[3	[0 ; 25[14	[0 ; 25[6	[0 ; 25[7
[25 ; 50[15	[25 ; 50[13	[25 ; 50[32	[25 ; 50[15	[25 ; 50[7
[50 ; 75[28	[50 ; 75[27	[50 ; 75[6	[50 ; 75[21	[50 ; 75[20
[75 ; 100]	9	[75 ; 100]	10	[75 ; 100]	1	[75 ; 100]	11	[75 ; 100]	19

Classement Par domaines

Gestion des données		Nombres et calcul		Géométrie		Calcul littéral	
Moyenne	62,5	Moyenne	48,82	Moyenne	50,24	Moyenne	62,03
[0 ; 25[1	[0 ; 25[5	[0 ; 25[4	[0 ; 25[3
[25 ; 50[14	[25 ; 50[23	[25 ; 50[24	[25 ; 50[8
[50 ; 75[22	[50 ; 75[21	[50 ; 75[19	[50 ; 75[29
[75 ; 100]	16	[75 ; 100]	4	[75 ; 100]	6	[75 ; 100]	13

APE UPEC

1. Primaire : serait-il possible de développer des activités, mêmes courtes pour inviter les parents plus souvent à l'école ? Cela donnerait une image positive régulière de l'école auprès des parents.

Réponse :

Cette année scolaire, les parents ont été invité à « la grande lessive ». Il semble intéressant effectivement d'inviter les parents lors de projets divers. Ce point sera évoqué lors d'un prochain conseil des maîtres avec l'objectif de pouvoir le faire au moins pour une manifestation par période.

2. Secondaire : le nouveau professeur d'histoire géo arabe donne des travaux d'un niveau très élevé et on nous signale que les élèves sont en difficulté. Nous vous demandons de voir cela.

Réponse :

Le nouveau professeur est accompagné par M. KOUIRA. Il suit aussi des formations avec le CEA et la MLF.

3. Enseignement de l'arabe en collège, que mettez-vous en place pour faire progresser la qualité de cet enseignement ?

Réponse :

Nous savons que les besoins sont de gérer l'hétérogénéité, faire progresser à l'écrit, donner l'envie d'apprendre la langue arabe.

Pour cette année, sur les 5h de cours par semaine, nous avons choisi que 2h soient positionnées pour travailler en groupe de compétences.

Les professeurs ont déjà travaillé sur des progressions communes, critères d'évaluations et évaluations communes. Ils ont institutionnalisé des moments de travail de concertation.

Le CDP nous accompagne et il sera dans l'établissement le mercredi 22 novembre pour une première session de formation et d'accompagnement.

4. Secondaire, niveau 6° : pouvez-vous nous dire ce qui est mis en place exactement auprès de ces élèves ?

Réponse :

Dès la rentrée, nous avons allégé les cours de sciences (3 groupes pour les 2 classes), dédoublé une heure en français/maths/anglais, mis l'AP en place avec une heure quinzaine en co-enseignement en mathématiques et français avec une collègue professeure des écoles et ajouté une heure en co-enseignement en arabe non arabophone.

Avec les directives de la nouvelle 6°, nous avons créé une heure de « devoirs faits » pour apprendre aux élèves comment apprendre. Nous avons créé le cours de consolidation avec 5 professeur.es pour les 2 classes. Cette heure a pour objectif de revenir sur les notions à consolider en maths/français mais aussi pour apprendre à travailler en coopération et à développer l'empathie.

Nous avons nos deux formatrices de pédagogie positive qui accompagnent l'équipe de 6° sur des harmonisations de pratiques, de gestion de classes avec des bilans réguliers.

Nous avons l'équipe PHARe qui est en place avec neuf adultes de l'établissement et fait déjà des suivis et entretiens.

Nous avons une AED ayant un master de psychologie qui s'occupe des élèves punis le mercredi après-midi pour travailler avec eux sur la compréhension de leur comportement problème.

Nous faisons un bilan partagé avec les représentants des parents en fin de période.

Comme vous le voyez, l'ensemble des mesures est très important et nous allons, ensemble, faire apprendre les compétences de vie à nos élèves de manière positive.

L'ordre du jour est traité, le proviseur remercie chaleureusement tous les membres du CE pour leur engagement bénévole et la très bonne tenue des dialogues.

Les APE remercient les équipes enseignantes pour tout le travail réalisé.

M. ELDIN remercie aussi toute l'équipe pour tous ces travaux et projets ainsi que pour l'accueil chaleureux.

Mme TECK remercie les membres du conseil d'établissement et toute l'équipe enseignante.

La séance est levée à **20h10.**

La secrétaire de séance,



Elise GUIGA VAGOST
Directrice

Le président,



Patrice VALETY.
Proviseur